SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DU CIRON (SMABVC) (Siren : 253306468)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Bernos-Beaulac
Arrondissement	Langon
Département	Gironde
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	13/05/1968
Date d'effet	13/05/1968

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. JEAN-PAUL MERIC

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	1 bis Le Bourg ouest
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33430 BERNOS-BEAULAC
Téléphone	05 .5 6. 25 .6 7. 44
Fax	
Courriel	syndicat.ciron@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	28 923
Densité moyenne	19,05

Périmètres

Nombre total de membres : 8

- Dont 4 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
47	Allons (214700072)	175
47	Boussès (214700395)	46
47	Pindères (214702052)	242
47	Sauméjan (214702862)	79

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
33	CC de Podensac (243301538)	CC
40	CC des Landes d'Armagnac (200035541)	CC
33	CC du Bazadais (200043982)	CC
33	Communauté de communes du Sud Gironde (200043974)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique Par substitution
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales *Au niveau du bassin versant hydrographique du ciron sur les communes et communautés de communes adhérentes, le syndicat a pour objet : - La mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin versant du Ciron qui comprendra : - l'animation des acteurs et de la Commission Locale de l'Eau, - la réalisation d'études nécessaires aux différentes dignostics et actions, - l'élaboration d'un programme d'actions. - L'animation, le suivi et la mise en oeuvre des actions d'intérêt général définies par le SAGE, notamment dans le cadre de procédures contractuels (Contrat de bassin, Contrat de rivière...).* A la carte : La compétence a été conservée par : Sauméjan, Allons, Pindères, Boussès Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)